

Observatoire du documentaire Documentary Network

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2005-2006

et

PLAN D'ACTION 2006-2007

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Quand on m'a offert de prendre la présidence de l'Observatoire du documentaire, j'ai hésité un peu. J'avais peur de ne pas être à la hauteur. Et dieu sait qu'il en faut pour pouvoir bien observer. Je n'ai toutefois pas hésité longtemps. Je voue une passion au documentaire depuis toujours et c'est un privilège d'observer ce qu'on aime. Depuis quelques mois, avec mes pairs, tout aussi passionnés, j'observe donc. C'est un plaisir et c'est une responsabilité. Le documentaire se porte bien mais pourrait aller mieux. Il se porte bien parce que de plus en plus de gens viennent le voir et s'intéressent à lui. Il se porte bien parce qu'on lui reconnaît de plus en plus ses lettres de noblesse. Le documentaire, c'est du cinéma. Pas un sous-produit. Du cinéma avec un grand « C » comme dans « Courir » voir ce film qui fait beaucoup d'entrées et pour lequel on fait même la file !

Pas besoin d'être bien haut cependant pour observer que le documentaire pourrait aussi aller mieux. Il pourrait aller mieux parce qu'on ne lui permet pas encore de respirer à l'aise : On l'engonce dans des formats de plus en plus serrés. On le truffe de publicités qui lui font perdre son effet. On lui consacre de petits budgets qui lui donnent des allures de parent pauvre. On lui retire ces petits budgets, sans crier gare, lui signifiant qu'il a peu d'importance. Pourtant le documentaire est le mégaphone de la société. Il crie très fort ce qui doit être entendu d'urgence pour éviter que la société ne dérape. Il exprime aussi en douceur ce qu'on n'ose plus se dire. C'est l'indispensable porte-voix de la conscience collective.

C'est pourquoi, de l'Observatoire du documentaire, douze organismes réunis veillent maintenant sur lui. Nous nous réunissons chaque mois et prenons ensemble, ponctuellement, les actions et mesures qui s'imposent. Lucette Lupien, notre dévouée directrice, prend tout en note et, en bonne vigile, nous tient journallement au courant de ce qui brille ou menace à l'horizon. Avec une préoccupation d'ouverture sur le monde, nous faisons ce qu'il faut pour maintenir le cap. La cause en vaut la peine : Le documentaire est une arme de construction massive. Il oeuvre pour la vie, pour son évolution autant que pour sa mémoire !



Manon Barbeau
Cinéaste
Présidente

RAPPORT DE LA DIRECTRICE

Le document qui suit tente de présenter un résumé le plus fidèle possible de la situation actuelle du documentaire canadien, des actions menées par l'Observatoire en 2005-2006 ainsi que de celles prévues pour 2006-2007.

On y trouvera aussi un certain nombre de données statistiques que nous espérons utiles à une meilleure compréhension de l'évolution de l'environnement du documentaire. Cependant la cueillette des données en est encore à l'état embryonnaire et nous nous excusons de ne pouvoir offrir un tableau global. Cela fait partie de notre plan d'action à moyen terme.

Le rapport est présenté sous les rubriques suivantes:

- Informations générales
- Réflexion et concertation
- Production
- Diffusion et distribution
- Formation
- Promotion
- Développement des auditoires
- Le Forum
- Prospective
- Réseautage
- Gestion et financement
- Annexe : Événements et faits saillants 2005-2006
- Annexe : Nouvelles tendances

Il nous semble important de rappeler que le fonctionnement de l'Observatoire est financé par ses membres et par quelques organismes généreux comme la SARTEC et le FCFVI. Le Forum 2005 quant à lui a bénéficié de subventions de Téléfilm Canada, de la SODEC, de l'ONF, du Conseil des arts de Montréal, de Radio-Canada, de Télé-Québec et d'Alternatives. C'est donc à l'aide d'un modeste budget de 54 000\$ et de la généreuse participation de ses membres que l'Observatoire a réalisé ce qui suit.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Mission de l'Observatoire

L'OBSERVATOIRE DU DOCUMENTAIRE, fondé en 2003 sous l'égide des Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM), regroupe les principales associations audiovisuelles professionnelles du Québec et du Canada.

Il se veut un lieu de réflexion, de rassemblement et de dialogue afin d'assurer au documentaire sa place essentielle dans le cinéma.

L'Observatoire veille à ce que le documentaire assume pleinement son rôle fondamental dans la défense de la démocratie, de la tolérance et de l'ouverture au monde.

Il favorise la prise de parole et le débat public suscités par les œuvres d'auteurs qui traitent des enjeux, des rêves et des valeurs de la société.

Il travaille à l'amélioration des conditions de création, de production et de diffusion du documentaire de qualité.

Membership de l'Observatoire

Le Conseil d'administration de l'Observatoire est maintenant composé de 12 organismes (institutions et associations) parmi les plus représentatifs du milieu audiovisuel professionnel du Canada :

L'Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI),
L'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ)
L'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)
L'Association québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS)
La Canadian Film and Television Production Association (CFTPA)
Le Conseil du Québec de la Guilde canadienne des réalisateurs (CQGCR)
Documentaristes du Canada (DOC)
L'Office national du film du Canada (ONF)
Les Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM)
La Société Radio-Canada (SRC)
Télé-Québec
Le Vidéographe

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil est composé de représentants des organismes membres de l'Observatoire

Manon Barbeau, présidente (ARRQ)
Monique Simard, vice-présidente (APFTQ), Ian McLaren, substitut
Fortner Anderson, vice-président (CQGCR)
Marie-Anne Raulet, trésorière (RIDM)
Philippe Baylaucq (RIDM)
Danielle Beaudry (Télé-Québec), Alain Ergas, substitut
Claude Bonin et Tom Perlmutter (ONF) alternativement, appuyés par Colette Loumède, Yves Bisailon
Marie-Dominique Bonmariage (Vidéographe), Bernard Claret substitut
Daniel Cross (CFTPA), John Christou, Mila Aung-Thwin, substitués
Jennifer Dorner (AAMI)
Malcolm Guy (DOC), Sylvie Van Brabant, substitut
Lise Lachapelle, secrétaire (ARRQ), Magnus Isacsson, substitut
Paul Lapointe (RIDM)
Catherine Loumède (AQTIS), Michel Charles Major, substitut
Jean Pelletier (SRC), Luc Paradis, substitut

Appuis à l'Observatoire

L'Observatoire est appuyé par la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC) et le Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants (FCFVI).

De plus Téléfilm Canada, la SODEC, le Conseil des arts de Montréal (et parfois le Conseil des arts du Canada) apportent une précieuse contribution financière aux projets de l'Observatoire.

Ressources humaines

L'Observatoire est dirigé par Lucette Lupien.

Pour l'organisation du Forum 2005, l'Observatoire a bénéficié de la généreuse collaboration de plusieurs personnes, contractuelles et bénévoles, dont André Pâquet (secrétaire), Michel Coulombe (animateur), Ségolène Roederer (animatrice), Marie Dietlin (photographe), Christine York et Valerie Vanstone (traductrices), Marie Boti, Christine Irlinger-Renaud et Linda Ballantyne (interprètes), Jean-François Denis et David Turgeon (site internet) et l'équipe des RIDM dirigée par Marie-Anne Raulet, en particulier : Alfred Dion, Marie-Dominique Lahaise, Nelly Cugnod et Charlotte Selb.

Recommandations générales du Conseil pour l'année 2006-2007

De manière générale, le Conseil recommande de prioriser les activités de représentation (lobby), de travailler à préserver les acquis du documentaire et à les augmenter, de poursuivre les actions de concertation nationale, de convaincre le gouvernement canadien de protéger Télé-Québec et TVOntario ainsi que la diversité des genres et d'instaurer un programme canadien quinquennal d'aide au long métrage documentaire destiné aux salles.

De plus l'Observatoire entend travailler à créer des alliances avec les associations anglophones pour parler d'une seule et forte voix; à planifier un événement annuel dans le cadre de Hot Docs pour promouvoir l'Observatoire au Canada anglais; à assurer une meilleure présence du documentaire dans les médias.

L'Observatoire souhaite développer son site internet ; commander l'étude d'un projet de Portail documentaire ; créer un comité de veille technologique ; publier un bulletin biannuel pour faire connaître ses travaux et transmettre un bilan à ses organismes-membres pour qu'ils puissent informer leur propre membership.

Réflexion et concertation

L'Observatoire est un lieu unique et privilégié de discussion, d'échange d'informations et d'actions concertées en faveur du cinéma documentaire. La réflexion et la concertation constituent certainement le mandat principal de l'Observatoire et sa plus grande réussite. Depuis cette année, la distribution et la télédiffusion sont représentés au Conseil et enrichissent les débats et les analyses du Conseil.

2005-2006

En 2005-2006, le Conseil d'administration aura tenu onze réunions régulières, une réunion d'orientation d'une journée en septembre 2005 intitulée *Imaginons l'avenir : quelle serait la situation idéale pour le documentaire ?* ainsi qu'une assemblée générale annuelle.

En plus de ces réunions régulières, de la journée d'orientation et de l'assemblée annuelle, l'Observatoire a participé aux réunions du **Groupe consultatif sur les politiques visant le documentaire** (dirigé par l'ONF, Téléfilm et le Fonds canadien de la télévision) et à la réunion du **sous-comité sur l'impact socio-culturel du documentaire**; ceci dans le but de bien faire entendre la voix du milieu associatif auprès des instances institutionnelles et gouvernementales.

2006-2007

L'Observatoire entend bien poursuivre ses réunions mensuelles toujours dans le but d'augmenter les échanges, de partager les informations et d'agir en concertation pour l'avenir du documentaire.

L'Observatoire continuera de participer aux travaux du Groupe consultatif sur les politiques visant le documentaire et à ceux du Sous-comité socio-culturel afin de faire valoir les points de vue des membres aux institutions responsables de ce Groupe.

Production

La production de films documentaires augmente de beaucoup depuis la multiplication des chaînes spécialisées et depuis l'engouement manifeste des téléspectateurs pour cette forme de cinéma. On assiste aussi à un intérêt renouvelé pour la présence en salles de certaines formes de documentaire, notamment le documentaire animalier et plus récemment le documentaire sociopolitique.

En juin 2005, **Téléfilm Canada** a annoncé la création d'un programme d'aide au long métrage documentaire destiné aux salles. Ce programme d'un an a permis d'injecter 1,5M\$ dans le développement, la réalisation et la post-production de longs métrages documentaires, 1M\$ du côté anglophone (auquel se rajoute 500 000\$ de la CBC) et 500 000\$ du côté francophone.

L'ONF et le Documentary Channel ont annoncé en juin une somme de 800 000\$ additionnels pour la production de longs métrages documentaires.

Selon les chiffres publiés au Sommet documentaire à Hot Docs par le **Fonds canadien de télévision**, en 2006-2007 l'enveloppe documentaire du FCT augmente de 1,7M\$ à 39,7M\$. Le FCT a revu le système d'enveloppes aux télédiffuseurs et pour 2006-2007, la SRC/CBC bénéficie d'une enveloppe protégée équivalente à 37% de l'enveloppe du FCT (après déduction des coûts d'administration et du Fonds de productions autochtones). L'Observatoire s'est réjoui de cette annonce. Par contre à l'étude statistiques des enveloppes des télédiffuseurs, l'Observatoire constate que les télédiffuseurs éducatifs, notamment Télé-Québec et TVOntario, accusent une importante diminution de leur enveloppe, -14% et -30% respectivement. Rappelons que les télévisions éducatives font une place privilégiée au documentaire d'auteur et particulièrement au long métrage.

À la **SODEC**, la demande a augmenté fortement. Il est donc nécessaire d'envisager une demande d'augmentation de l'enveloppe documentaire.

2005-2006

En avril l'Observatoire (par l'entremise de Monique Simard et Malcolm Guy) a présenté publiquement son mémoire au **Comité permanent de Patrimoine canadien** : *Le cinéma documentaire : une expression artistique, un projecteur de démocratie* (2005). Ce mémoire a été suivi d'un document *Réponses aux Questions à examiner du Comité permanent de Patrimoine canadien*, déposé en septembre 2005. L'Observatoire se réjouit de constater que le rapport final du Comité permanent inclut la plupart de ses recommandations visant la reconnaissance, le financement et la promotion du long métrage documentaire.

L'Observatoire (Manon Barbeau, Monique Simard, Lucette Lupien) a fait des représentations auprès de **Téléfilm Canada** en vue de la création d'abord et du renouvellement par la suite du programme d'Aide au long métrage documentaire.

Afin que ce programme d'aide au long métrage documentaire devienne récurrent, plusieurs rencontres et discussions ont eu lieu avec **Patrimoine canadien**, en particulier avec Anne Champoux, conseillère principale de la Ministre Frulla au printemps 2005, Jean-Pierre Blais, Sous-ministre aux affaires culturelles, et Jean-François Bernier, Directeur des Affaires culturelles, en janvier 2006 et avec Jean-Pierre Gauthier, Directeur - politique et programmes du film et de la vidéo. De plus, l'Observatoire a été consulté par la firme Nordicity chargée d'une enquête en vue du renouvellement du programme quinquennal du long métrage. Ce sujet a aussi fait l'objet d'un échange de correspondance avec la Ministre Oda.

L'Observatoire est intervenu auprès du **Fonds canadien de télévision** d'une part pour protéger la part du «genre documentaire» dans les enveloppes des télédiffuseurs et d'autre part pour protéger les enveloppes des télévisions publiques et éducatives qui subissent une baisse dramatique. Plusieurs rencontres et courriels échangés à cet effet avec Valerie Creighton, directrice générale du FCT.

Des liens ont été établis avec **TVOntario** en vue de la défense des crédits qui lui sont accordés au Fonds canadien de télévision. Des liens ont aussi été établis avec **CTV** pour éviter une diminution encore plus importante de son enveloppe documentaire.

2006-2007

L'Observatoire poursuit ses interventions auprès de **Téléfilm Canada** et de **Patrimoine canadien** pour assurer la création d'un programme permanent d'aide au long métrage documentaire destiné aux salles.

Un suivi sera effectué auprès du **Fonds canadien de télévision** pour la protection des enveloppes des télévisions éducatives qui accordent beaucoup d'importance au documentaire d'auteur et font une place de choix au long métrage documentaire à leur grille-horaire.

De plus l'Observatoire est intervenu et poursuivra ses interventions auprès de la **SODEC** pour que l'enveloppe documentaire soit augmentée, en particulier l'enveloppe long métrage. De même l'Observatoire interviendra auprès du **Ministère de la Culture et des Communications** pour faire augmenter l'enveloppe de Télé-Québec afin que le télédiffuseur puisse déclencher davantage de documentaires.

Ententes de coproduction. Une approche a été faite auprès de Patrimoine canadien pour que les obstacles à la coproduction avec la Belgique soient levés. Jean-Pierre Gauthier de Patrimoine canadien assure le suivi.

Diffusion et distribution

À la télévision, la présence du documentaire n'est pas à la hauteur de son importance culturelle, éducative et d'ouverture au monde. Rares sont les chaînes publiques et privées qui, à l'instar de Télé-Québec, font une place de choix au long métrage documentaire. En général, le nombre de cases-horaires devrait être augmenté ainsi que leur durée ; les documentaires devraient être appuyés par une promotion adéquate et un environnement stimulant (entrevues de réalisateurs, débats, etc).

En ce qui concerne la distribution, en mai 2005, l'ONF a annoncé à Cannes la conclusion d'une entente entre la SODEC, Digiscreen et l'ONF en vue de la création d'un **réseau de distribution numérique** de 25 salles au Québec et de 25 salles au Canada. Mais, depuis, plus rien.

2005-2006

Une rencontre de familiarisation et de concertation avec Michèle Fortin, nouvelle présidente de **Télé-Québec**, a permis d'établir des liens et de réfléchir ensemble à l'amélioration des conditions de production et de diffusion du documentaire.

Une délégation de l'Observatoire (Manon Barbeau, Monique Simard, Nathalie Barton, Lucette Lupien) a rencontré Sylvain Lafrance, nouveau vice-président de la **Société Radio-Canada** afin de faire valoir la nécessité de faire une place au documentaire de long métrage et d'allonger la case-horaire *Zone Libre* de 44,30 minutes à 52 minutes (standard international).

La nouvelle orientation de la **CBC** a été qualifiée de «fewer and bigger documentaries» ; ce qui laisse présager une place de choix aux séries «de prestige» mais qui inquiète quant à la place qui sera réservée au documentaire d'auteur.

L'Observatoire croit à l'importance majeure de la **présence en salles** du long métrage documentaire. En plus de travailler à la création de programmes d'aide à la création d'œuvres à cet effet, l'Observatoire apporte son appui à la création d'un réseau national de salles numériques.

2006-2007

L'Observatoire entend poursuivre ses rencontres avec les principaux télédiffuseurs, en particulier avec Richard Stursberg, vice-président de la **Canadian Broadcasting Corporation**, afin de lui rappeler l'importance de l'engagement de la télévision publique envers le documentaire d'auteur.

Formation

La formation des documentaristes est un processus continu. D'abord les universités et écoles spécialisées doivent prévoir des cours spécifiques au documentaire. Puis le milieu doit trouver le moyen d'intégrer la relève par des stages, des parrainages, des programmes d'apprentissage. Enfin les professionnels doivent bénéficier de formation/information continue sur les nouveaux développements technologiques, les nouvelles formes d'expression et de diffusion du documentaire.

2005-2006

Plusieurs réunions du **Comité Formation** des documentaristes de l'Observatoire (formé de Lise Lachapelle, Marie-Anne Raulet, Catherine Loumède, Katherine Jerkovic, Sylvie Van Brabant) ont contribué au dépôt de recommandations à l'Institut national de l'image et du son (INIS) et à ce que celui-ci s'engage à monter un programme de formation destiné aux documentaristes pour septembre 2006. L'Observatoire apporte son soutien à Francine Allaire, directrice pédagogique de l'INIS, dans l'élaboration d'un cadre de formation.

L'Observatoire avait participé en 2004-2005 aux travaux du comité de pilotage d'une étude sur la formation des documentaristes, sous l'égide du **Conseil des ressources humaines en culture du Canada (CRHC)** ; ce rapport a été rendu public au printemps 2005.

Daniel Cross, membre du Conseil, s'est engagé généreusement dans les programmes de formation de jeunes producteurs qui se donnent sous l'égide du **CFTPA** et a d'ailleurs été reconnu publiquement à Prime Time pour son précieux apport.

2006-2007

L'Observatoire suit de près les travaux de l'INIS et s'informe régulièrement des cours offerts à l'UQAM et à l'Université Concordia. Daniel Cross continue d'intervenir au comité formation du CFTPA.

Promotion du documentaire

Les événements de promotion et de diffusion du documentaire sont très importants pour sensibiliser les auditoires de tous âges à l'intérêt du documentaire. C'est pourquoi l'Observatoire appuie les événements comme les RIDM — incluant le Festival et les Lundis du Doc — et Hot Docs et intervient pour assurer une meilleure place au documentaire dans les événements cinématographiques et dans l'espace internet.

2006-2007

En plus de continuer son appui aux festivals, l'Observatoire entend réaliser une étude sur la pertinence de créer un Portail documentaire. Ce portail comprendrait une fiche technique pour chaque documentaire québécois et canadien avec un renvoi vers l'ayant-droit, un bulletin d'information, un blogue, etc. Une première étude a été confiée à Claire Buffet pour réaliser un document-cadre sur le contenu et l'intérêt d'un tel Portail.

Développement des auditoires

Le développement des auditoires signifie pour l'Observatoire d'accorder une attention particulière aux auditoires d'aujourd'hui et de demain : Bien connaître les auditoires actuels du documentaire, s'assurer que les enfants apprennent à décoder une image (tout autant qu'une lettre ou qu'un chiffre) et que les adolescents soient initiés à une culture cinématographique ouverte sur le monde et sur leur propre univers.

2005-2006

En collaboration avec l'ONF, l'Observatoire a enclenché un projet d'**étude sur les auditoires** (actuels et potentiels) du documentaire.

L'Observatoire appuie les projets de l'Association des cinémas parallèles qui ont conçu des cours de formation pour les enseignants en cinéma et des ateliers de création cinématographique pour les enfants.

2006-2007

L'Observatoire poursuivra ses travaux sur l'étude des auditoires. Dans un premier temps ce seront les auditoires des festivals Rencontres internationales du documentaire de Montréal et Hot Docs qui seront analysés.

Le Forum

Chaque année l'Observatoire organise un Forum en novembre dans le cadre des Rencontres internationales du documentaire de Montréal. Cet événement annuel permet aux créateurs et aux représentants d'institutions de se parler et de faire valoir réciproquement leur point de vue afin que les politiques et les programmes répondent davantage aux besoins de la création et de la diffusion du documentaire d'auteur.

2005-2006

L'Observatoire a organisé en novembre pour le milieu professionnel — cinéastes, gestionnaires et représentants des Institutions—le Forum annuel sur le thème de : *La Distribution du cinéma documentaire : rejoindre les publics*. Le rapport du Forum est disponible sur le site internet de l'Observatoire. Le Comité du Forum 2005 était composé de Colette Loumède, Paul Lapointe, Lise Lachapelle, Marie-Anne Raulet.

2006-2007

Un comité d'organisation pour le Forum 2006 est créé (Manon Barbeau, Paul Lapointe, Yves Bisailon, Luc Paradis, Ian McLaren). Le thème du prochain Forum est *Documentaire et télévision : Mettre du cœur dans un mariage de raison*. Le Forum 2006 aura lieu le vendredi 10 novembre 2006.

Un comité de réflexion se penchera sur un projet d'événement annuel à Hot Docs pour assurer une plus grande présence de l'Observatoire au Canada anglais.

Prospective

L'audiovisuel est un milieu en constante mouvance, particulièrement sur le plan technologique.

On assiste à un virage numérique des télédiffuseurs obligeant de plus en plus les créateurs à produire en numérique haute définition et à prévoir du contenu original pour plusieurs plateformes supplémentaires (*clip web¹, mobiclip*, etc). Par ailleurs les équipements sont de moins en moins chers, ce qui permet à beaucoup de cinéastes de produire des œuvres de haute qualité technologique et de les diffuser eux-mêmes via les réseaux internet.

2005-2006

L'Observatoire a participé à plusieurs ateliers et conférences (**Digiscreen, FFM, Digimart**, etc.) sur les nouvelles technologies afin de mieux cerner l'impact de ces changements sur le documentaire d'auteur.

Un atelier destiné aux documentaristes a été tenu, en septembre, avec **Amy Hardie**, présidente de Docspace (Écosse), qui a mis sur pied un réseau de salles numériques en Écosse et participe activement au réseau européen de documentaires en salles numériques Docuzone.

2006-2007

L'Observatoire prévoit mettre sur pied un comité de veille afin de suivre de près les développements technologiques et de familiariser les documentaristes avec ces changements.

Réseautage

Comme organisme de concertation, le réseautage est absolument essentiel au bon fonctionnement de l'Observatoire. Celui-ci est malheureusement souvent perçu comme un organisme montréalais et québécois francophone par les institutions nationales et les organismes des autres provinces canadiennes.

Sur le plan international, il est important d'entretenir des relations avec nos vis-à-vis à l'étranger pour tirer profit des expériences et des politiques qu'ils développent et pour leur transmettre notre propre expertise.

2005-2006

L'Observatoire a demandé à siéger au Conseil national du cinéma et de la télévision (CNCT) de la SODEC afin de contribuer à la réflexion de ce Conseil sur le plan du documentaire.

Sur le plan canadien, l'Observatoire est intervenu publiquement, après concertation avec le CFTPA et DOC, à Prime Time et surtout au Sommet de Hot Docs, ce qui permet de bien jouer son rôle d'organisme de concertation et de mieux faire connaître l'organisme et ses positions.

Des rencontres exploratoires se sont tenues en **Suisse** et en **France** en vue de la création éventuelle d'un réseau international d'observatoires du documentaire.

2006-2007

Afin de modifier la perception montréalaise et québécoise francophone, des rencontres avec nos collègues du CFTPA, de DOC et avec les institutions provinciales de financement audiovisuel et de télédiffusion seront organisées afin de resserrer les liens et afin que leurs intérêts soient mieux représentés à l'Observatoire.

¹ : Traduction de *Webisode* et *Mobisode*.

Gestion et financement

2005-2006

À la recommandation d'un comité du Conseil (Lise Lachapelle, Paul Lapointe et Malcolm Guy), l'assemblée annuelle a entériné la modification de la composition du Conseil, créant trois nouveaux postes : 2 en télédiffusion et 1 en distribution. Au cours de l'année, la Société Radio-Canada, Télé-Québec et le Vidéographe ont comblé ces postes pour un mandat de deux ans.

Par ailleurs concernant la représentativité des membres, il y a eu des changements au Conseil : Jean-Daniel Lafond devenant *prince consort* quitte le Conseil et sa présidence. Manon Barbeau est élue présidente. Peter Sandmark, délégué de l'AAMI, quitte son poste et est remplacé par Jennifer Dorner. André Picard, directeur du Programme français quitte l'ONF et Claudette Viau prend sa place ; elle sera remplacée durant un congé de maladie par Claude Bonin.

En ce qui concerne le financement de l'organisme, beaucoup d'énergie et de temps sont employés à lever les modestes fonds nécessaires au fonctionnement et à la réalisation du mandat et des activités de l'Observatoire du documentaire.

L'année 2005-2006 fut marquée sur le plan financier par : l'arrivée d'un nouveau contributeur, le Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants (FCFVI) ; une importante diminution de la part du CQGCR et de l'AQTIS, la perte de la contribution de la Fondation Daniel Langlois et un refus du Conseil des arts du Canada de contribuer au Forum 2005, malgré deux demandes ont contribué à la baisse de nos revenus.

Les états financiers préparés par la comptable Berthe Labrie présentent fidèlement la situation financière de l'organisme au 31 mars 2006. Des produits de 54 437\$ (73 666\$ en 2004-2005) et des charges de 56 996\$ (73 600\$ en 2004-2005) furent enregistrés conduisant à un déficit net de 2 559\$. La période précédente avait dégagé un bénéfice net de 10 234\$.

2006-2007

La compilation de statistiques se poursuivra dans le but de suivre de près (*monitorer* ?) l'évolution de la situation du documentaire.

Des démarches seront entreprises pour améliorer le financement du fonctionnement de l'Observatoire. Le rapport financier 2005-2006 et les prévisions budgétaires 2006-2007 sont présentés ci-après.



Lucette Lupien
Directrice générale
Mai 2006

ANNEXES

Annexe 1 : Événements et Faits saillants en 2005-2006

Grand succès du film de Paul Arcand, *Les Voleurs d'enfance* : 1,060,000 téléspectateurs. 1,8M\$ de revenus de guichet.

Changement de garde dans de nombreux organismes :

Bev Oda devient Ministre de Patrimoine canadien.

Nomination de Michaëlle Jean au poste de gouverneure générale

Jean-Daniel Lafond devient «prince consort» et, en conséquence, il démissionne de son poste de président de l'Observatoire du documentaire.

Sandra Macdonald quitte la présidence du Fonds canadien de télévision, Valerie Creighton prend la relève;

Michelle Fortin devient la nouvelle directrice générale de Télé-Québec;

Sylvain Lafrance devient vice-président de la SRC, télévision, radio et nouveaux médias.

Peter O'Brian devient président de TVOntario, et Lisa de Wilde directrice générale

Michel G. Desjardins devient directeur général de l'INIS.

Fernand Dansereau reçoit le Prix Albert-Tessier

Naissance de Les Films du 3 mars, maison de distribution de films d'auteur.

Création de la Coalition cinéma

Des cinéastes se préoccupent de l'ACIC et du FAP (Aide au cinéma indépendant et équivalent anglophone) et des budgets de production des producteurs de l'ONF. Ils créent un site web et organisent une journée-forum durant les Rendez-vous du cinéma québécois en février 2006

Le projet Imago (d'un édifice regroupant des organismes des arts médiatiques), où Marie-Anne Raulet représente les RIDM mais aussi l'Observatoire, poursuit ses travaux.

Décès de Louise Spickler, directrice générale de l'INIS

Décès de Bernard Gosselin, cinéaste documentariste

Annexe 2 : Nouvelles tendances

Succès en salles des documentaire socio-politiques

Les succès en salles des documentaires concernaient surtout les films animaliers et le genre National Geographic; maintenant s'ajoute une tendance au succès du genre sociopolitique (ex : *The Corporation*, *À hauteur d'homme* et cette année, *Les Voleurs d'enfance*).

Naissance du *contre-documentaire* (?)

Aux Etats-Unis, MacDonald entend riposter par un film au documentaire *Supersize Me* et au Québec, le Conseil de l'industrie forestière a fait réaliser un film pour répondre à *L'Erreur boréale* de Desjardins et Monderie.

La tendance des documentaristes à demander une version long métrage salle d'un moyen métrage documentaire destiné à la télévision se généralise

Les télédiffuseurs privés et publics — et forcément les réalisateurs et les producteurs — se préoccupent de plus en plus de de la multiplication des plateformes de diffusion, des produits audiovisuels spécifiques à ces diverses plateformes (micrométrages pour l'internet, la téléphonie mobile, etc.) et de la gestion des droits qui y sont reliés.